



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 08 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le : 08 octobre

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 30 septembre 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Présents : Isabelle DE MONTGOLFIER, Gérard ESPINOSA, Catherine VIGNE, Nicolas BAUDESSEAU, Serge CHAPUS, Claude CATHELIN, Stéphanie JACKOWSKI, Emilie AVESQUE, Joël BEAUVIVRE, Marie-Pascale MERIC, Mathieu BOURGARIT, Pauline MIQUEL, Gilles JANNARELLI.

Absents représentés : Julija SMISKAL représentée par Catherine VIGNE, Céline ROUX représentée par Nicolas BAUDESSEAU.

Absents non représentés : /

Secrétaire de séance : Nicolas BAUDESSEAU

LUNEL AGGLO : GEPU - Politique de la Ville - Assainissement collectif - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges du 27 juin 2024.

Délibération n° 2024-04-10/39

Madame Stéphanie JACKOWKI entre en séance,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-5,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo,

Considérant le transfert des compétences « Gestion des eaux pluviales urbaines », « Politique de la ville » et « Assainissement collectif » à la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo au 1er janvier 2024,

Considérant le rapport de la CLETC du 27 juin 2024 transmis par le Président, et relatif à l'évaluation du transfert de charges de ces compétences,

Entendu l'exposé Madame Le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 14 voix pour et 1 abstention de Monsieur Mathieu BOURGARIT :

DECIDE

- **d'approuver** les conditions financières liées à l'évaluation du transfert des charges des compétences suivantes à la communauté d'agglomération Lunel Agglo :
 - ✓ « Gestion des eaux pluviales urbaines »,
 - ✓ « Politique de la Ville »,
 - ✓ « Assainissement collectif »,conformément au rapport de la CLETC du 27 juin 2024,
- **de l'autoriser** à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le secrétaire de séance,
Nicolas BAUDESSEAU



Pour extrait conforme,
Saussines, le 08 octobre 2024
La Maire,
Isabelle de Montgolfier.